

Règlement des Défis portant sur la reprise des Cross

« Défi Run AURA »

1. Présentation de L'épreuve :

Le « Défi Run AURA » est une course connectée proposée par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme sur la période du 16 au 31 Décembre. Elle est à destination des licenciés FFA.

Les athlètes auront deux semaines pour réaliser leur performance sur la distance de leur choix dans le cadre d'un encadrement club.

Elle concerne les catégories Benjamins à Masters.

Les distances proposées sont les suivantes :

- Benjamins et Minimes : 2km - 3km
- Cadets : 3km - 5km
- Juniors / Espoirs / Seniors / Masters : 3km - 5km - 10km

Un Classement individuel par distance sera effectué (Scratch + Catégorie + Sexe).

Un Classement par club au nombre de participant sera également délivré.

2. Déroulement :

- Pour les Benjamins et Minimes :

- Inscription des participants par le club sur le Défi Athlé de la Fédération (voir tuto) <https://www.athle.fr/asp.net/main.clubs/defiathle.aspx?mode=result>
- Réalisation de la performance dans le cadre d'un encadrement club
- Saisie des performances par le club sur le Défi Athlé (voir tuto)
- Retrouvez le Classement Final sur le site de la Ligue AURA d'Athlétisme à partir du Lundi 4 Janvier 2021

- A partir de Cadets :

- Inscription individuelle sur le site 2Track.run
- Réalisation de la performance dans le cadre d'un encadrement club
- Envoi des performances **par le club** à l'adresse mail suivante : contact@2track.run
- Retrouvez le Classement actualisé sur le site 2Track.run

3. Conditions de validation de la performance :

- Revêtement : Piste Exclut – Privilégier les parcs et chemins
- Validation de la performance par le club

4. Récompenses :

Les récompenses seront offertes par Terre de Running Lyon

- Attribution des lots sur tirage au sort
- Voir Règlement du tirage au sort

Les athlètes ayant participé au défi seront directement qualifiés aux Championnats de Zones de Cross.

« Défi Cross AURA »

1. Présentation de L'épreuve :

Le « Défi Cross AURA » est une course connectée proposée par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme sur la période du 1 au 17 Janvier 2021. Elle est à destination des licenciés FFA.

Les clubs et/ou comités proposeront à leurs licenciés un parcours de cross sur une boucle de 2km. Les athlètes auront une semaine pour réaliser leur performance sur la distance de leur choix dans le cadre d'un encadrement club.

Elle concerne les catégories Benjamins à Masters.

Les distances proposées sont les suivantes :

- Benjamins et Minimes : 2km - 4km
- Cadets : 2km - 4km - 6km
- Juniors / Espoirs / Seniors / Masters : 2km - 4km - 6km - 8km

Un Classement individuel par distance sera effectué (Scratch + Catégorie + Sexe).

Un Classement collectif au nombre de participant sera également délivré.

2. Déroulement :

- Pour les Benjamins et Minimes :

PARTENAIRES OFFICIELS



Tél : +33 (0)4 37 03 28 95

Fax : +33 (0)4 74 43 80 34

contact@athletisme-aura.fr

Le Transalpin

31 avenue d'Italie

38300 Bourgoin-Jallieu

Association Loi 1901 - Agrément FFA Athlétisme 110 750 33 21 - Siret n° 445 367 220 00032

- Inscription des participants par le club sur le Défi Athlé de la Fédération (voir tuto) <https://www.athle.fr/asp.net/main.clubs/defiathle.aspx?mode=result>
- Réalisation de la performance dans le cadre d'un encadrement club
- Saisie des performances par le club sur le Défi Athlé (voir tuto)
- Retrouvez le Classement Final le 24 Décembre sur le site de la Ligue

- A partir de Cadets :

- Inscription individuelle sur le site 2Track.run
- Réalisation de la performance dans le cadre d'un encadrement club
- Envoi des performances **par le club** à l'adresse mail suivante : contact@2track.run
- Retrouvez le Classement actualisé sur le site 2Track.run

3. Conditions de validation de la performance :

- Parcours Cross sur une boucle de 2km en respectant les distances proposées et validé par le comité départemental.
- Validation de la performance par le club

4. Récompenses :

Les récompenses seront offertes par Terre de Running Lyon

- Attribution des lots sur tirage au sort
- Voir Règlement du tirage au sort

Les athlètes ayant participé au défi seront directement qualifiés aux Championnats de Zones de Cross.

En cas de force majeure, risquant de mettre la sécurité des participants en danger, l'évènement pourra être annulé ou interrompu.

PARTENAIRES OFFICIELS



Tél : +33 (0)4 37 03 28 95

Fax : +33 (0)4 74 43 80 34

contact@athletisme-aura.fr

Le Transalpin

31 avenue d'Italie

38300 Bourgoin-Jallieu

Association Loi 1901 - Agrément FFA Athlétisme 110 750 33 21 - Siret n° 445 367 220 00032